Communiqué de presse

L'investissement dans les programmes de sobriété énergétique, ACTEE CUBE, est rentabilisé en deux à quatre mois pour les collectivités

Paris, 12 mars 2025 — **Les programmes de sobriété ACTEE CUBE ont permis une économie d'énergie moyenne de 10 % pour les collèges et lycées, 14 % pour les écoles et 9 % pour les bâtiments municipaux. Les collectivités engagées rentabilisent leur investissement dès la première année.**

Sur la dernière saison, les programmes ACTEE CUBE (CUBE Ville, CUBE.Écoles et CUBE.S) ont permis de réaliser entre 9 % et 13,8 % d'économies d'énergie en moyenne par établissement, représentant ainsi de 7 à 14 tonnes de CO_2 évitées par site.

Sur 1,7 million de m² de bâtiments engagés, les collectivités ont ainsi économisé 1 700 tonnes équivalents CO_2. Ces économies correspondent à près d'un million d'euros économisé (966 758 € au total), soit entre 3 727 € et 6 094 € par établissement selon leur typologie et leur usage.

CUBE.Ville : 47 000 € d'économies financières par ville

Dernier né d'ACTEE CUBE, la première saison de CUBE Ville, dédiée au parc tertiaire des collectivités (hors bâtiments scolaires), s'est déroulée de janvier 2024 à décembre 2024.

12 villes ont pris part à l'édition pilote du programme de sobriété énergétique ACTEE CUBE Ville en 2024. L'accompagnement de ces communes a permis la réalisation de 9 % d'économies d'énergie en moyenne et 10 % de réduction des émissions de GES pour les 165 bâtiments publics engagés.

Le programme CUBE Ville inclut des infrastructures variées, telles que des piscines, des crèches, des mairies, des gymnases, des musées, des bibliothèques, des centres techniques, etc.

Chiffres clés de l'édition pilote - 2024

- **165 bâtiments inscrits au programme** pour la première saison de CUBE Ville
- **9 % d'économies d'énergie en moyenne** (sur 115 sites consolidés)
- **10 % de réduction des émissions de GES** - 767 tonnes équivalents CO2 économisées
- **4 864 481 kWh économisés**
- **47 000 euros** HT **d'économies financières** par ville sur les 115 sites consolidés
- L'inscription d'une ville est rentabilisée en moyenne au bout de 2 mois et demi

CUBE.Scolaire : 24 000 € d'économie pour le lauréat

CUBE.S est le plus ancien des programmes CUBE à destination des collectivités. Le challenge a été lancé en 2019 par le Cerema et l'IFPEB, et est financé par ACTEE depuis 2021. 1200 établissements ont pris part au concours depuis son lancement.

Les 74 établissements candidats pour la 6e édition, dont les prix seront remis le 19 mars 2025, ont économisé en moyenne 10% d'économies d'énergie la première année. Soit une économie d'environ 5 600€/an pour un collège et 15 000€/an pour un lycée, contre un reste à charge pour les collectivités de 2 000€ HT par collège et 3 000€ HT par lycée.

CUBE.S : résultats de la saison 6 et chiffres clés

- **74 bâtiments inscrits**, soit **548 492 m²** engagés.
- **10% d'économies d'énergie** en moyenne sur **33 sites consolidés**.
- **16,5%** d'économies d'énergie pour les **20 meilleurs établissements**.
- **472 tonnes équivalent CO2** économisées.
- **2 499 301 kWh** économisés.
- **201 098 euros HT** économisés.
- L'inscription d'un établissement scolaire (collège et lycée) est rentabilisée en moyenne au bout de 4 mois et demi

CUBE.Ecoles : 3727 € économisés par établissement

99 écoles d'une trentaine de collectivités ont pris part à la deuxième édition du challenge ACTEE CUBE.Ecoles. Leurs efforts de sobriété ont permis en moyenne 15 % de réduction de leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre et 13,8 % d'économies d'énergie - soit 3727 € économisés par établissement sur l'année.

Le groupe scolaire Anatole France-La Bruyère est parvenu à réduire de 29,1 % sa consommation d'énergie et de 33,8 % de ses émissions de gaz à effet de serre sur une année, soit une économie de plus de 10 000 € en 2024. Une performance rendue possible par une optimisation des réglages de sa chaufferie et un travail de pédagogie associant les élèves. Il se classe premier des 99 écoles inscrites sur l'année scolaire 2023-2024.

Chiffres clés de l'édition 2023-2024

- **13,8 % d'Économies d'énergie** en moyenne
  - **2 317 246 kWh** économisés
- **15% de Réduction des émissions de GES** en moyenne,
  - **452 tonnes équivalents CO2** économisées
- **3 727 euros de réduction des factures** en moyenne
  - L'inscription d'une école primaire est rentabilisée en moyenne au bout de 3 mois
- **99 écoles candidates en 2024** (55 sites vérifiés)
  - 289 écoles inscrites au programme depuis 2021
  - 104 inscrites pour la saison 3 en 2024-2025

ACTEE CUBE, la sobriété pour les collectivités

Financé par le programme ACTEE de rénovation énergétique des bâtiments publics, ACTEE CUBE est organisé en partenariat avec l'IFPEB (Institut français pour la performance du bâtiment) et le Cerema.

ACTEE CUBE Ecoles et Scolaire sont placés sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Les sous-programmes ACTEE CUBE bénéficient d'un budget global de 8,6 millions d'euros.

A propos du programme ACTEE

Le programme Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE), porté par la FNCCR, accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine et la substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques plus performants et moins carbonés. ACTEE favorise le passage à l'acte des collectivités par la mise en place d'une ingénierie adaptée, sans financer les travaux. Les fonds mobilisés par ACTEE sont affectés à trois missions principales :

- Financer des postes d'économes de flux. Au sein des collectivités, ils conseillent et planifient les rénovations, du montage des dossiers de subvention au suivi des travaux.
- Financer des audits selon une logique de mutualisation : achats de logiciels, marchés d'audits, de travaux, installation de capteurs, etc.
- Fournir un ensemble d'outils au service des collectivités : simulateur, logiciels, cartographies, guides, formations, documents contractuels types et outils innovants.

Doté de 220 millions d'euros dans le cadre du plan sobriété, ACTEE a pour ambition d'engager des actions de rénovation dans 85 % des communes en France. www.programme-cee-actee.fr

Contact presse : Tristan Saramon | tristan@decarb.one | 06 66 66 29 41

A propos du Cerema

Le Cerema est l'expert public de l'adaptation des territoires au changement climatique. Il est l'unique établissement national dont la gouvernance est à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales avec plus de 950 collectivités adhérentes. Détenteur d'une expertise nationale mutualisées, le Cerema accompagne l'État et les collectivités par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques et projets d'aménagement et de transport. Il relève du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Mer et de la Pêche

Contact presse : Elisa Conreux | presse@cerema.fr | 06 98 99 97 59

A propos de l'IFPEB

L'Institut Français pour la performance du bâtiment (IFPEB) est une alliance d'acteurs économiques qui s'attachent à mettre en œuvre, grâce à la connaissance opérationnelle, les moyens d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse et efficace pour l'immobilier et la construction compatible avec le marché. L'Institut est partie prenante des réflexions sur le cadre des politiques publiques.

Contact presse : Flore-Anne Baheux | flore-anne.baheux@a4mt.com | 06 84 78 64 04